

MINISTERE DE LA CULTURE  
ET DE LA FRANCOPHONIE

-----  
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR  
DES ARTS ET DE L'ACTION CULTURELLE  
-----

Le Directeur Général

N° 064/MCF/INSAAC/DG/SG

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline Travail  
-----

Abidjan, le 26 octobre 2015

## AVIS

Au(x)

- Responsables des écoles
- candidats admis aux concours d'entrée 2015-2016

**Objet** : Inscriptions.

Le Directeur général de l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) informe les candidats admis aux différents concours d'entrée : session 2015-2016 que les inscriptions pour l'année académique 2015-2016, auront lieu du jeudi 29 octobre au vendredi 13 novembre 2015.

Passé ce délai, aucune inscription ne sera autorisée.



P/Le Directeur général  
P.o Le Secrétaire général

Pr GORAN Koffi Modeste Armand  
Maître de conférences